

Raccordement des programmes et orientation des études (travail présenté à la conférence des écoles secondaires, le 1er juin 1933, à Châtel-Saint-Denis)

Autor(en): **Barbey, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **63 (1934)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Partie non officielle : Raccordement des programmes et orientation des études. — A propos d'examen dans nos classes primaires. — La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret. — L'enfant pauvre. — Vers le cloître. — Les étoiles de Noël dans la nuit païenne du continent noir. — Bibliographie. — Société des institutrices.*

PARTIE NON OFFICIELLE

RACCORDEMENT DES PROGRAMMES ET ORIENTATION DES ÉTUDES

(travail présenté à la conférence des écoles secondaires,
le 1^{er} juin 1933, à Châtel-Saint-Denis).

1. Quelques remarques fondamentales.

1. La surcharge des programmes, autant à l'école primaire que dans la suite des études, provient essentiellement du fait qu'un peu partout, les maîtres ont la tendance à mener constamment de pair l'étude touffue de toutes les branches, alors que, pour construire un édifice qui tienne, il faut commencer par établir des fondements solides et n'en développer les parties principales que lorsque sa destination est nettement déterminée.

2. Le système des cycles dans l'assimilation des programmes a pour inconvénient grave de faire ressasser les mêmes matières,

de ne pas ménager constamment l'intérêt et de ne pas exciter la curiosité intellectuelle de l'élève par l'attrait des branches et des connaissances nouvelles. C'est ce système qui a pour conséquence funeste l'horaire hebdomadaire de plus de 30 heures par semaine. Un horaire ainsi chargé est onéreux financièrement pour l'administration et, ce qui est bien plus grave encore, empêche l'élève de travailler pour son compte, de faire des recherches, de lire attentivement, de s'exercer à la rédaction, de préparer des causeries, de prendre d'heureuses initiatives, d'apprendre à devenir quelqu'un.

3. La méthode traditionnelle pour l'étude du latin et du grec, méthode qu'on est d'ailleurs en train de moderniser, présente le précieux avantage de contribuer au développement de la culture personnelle par le choix d'exemples et de textes persuasifs comme règles de vie, exemples tirés d'auteurs qui sont autant d'apports à la formation de la personnalité, à l'épanouissement de l'intelligence et à l'affermissement de la volonté.

N'oublions pas que l'étude des langues mortes classiques joue un grand rôle dans ce sens, alors que la connaissance des langues vivantes modernes se présente sous un aspect utilitaire avant tout.

4. Le meilleur livre de classe ne peut être, entre les mains du maître et de l'élève, qu'un guide et un instrument de travail. C'est le maître qui vivifie et anime son enseignement et qui le rend pour ses élèves, suivant le cas, intéressant, fructueux et constructeur, ou terne, insipide, inefficace et même démolisseur.

5. Le raccordement des divers programmes et l'orientation harmonieuse des études selon les buts à atteindre comportent comme corollaire une entente entre les établissements intéressés quant au choix des manuels d'enseignement et à la sage limitation des matières à l'étude.

2. Raccordement des programmes.

Examinons d'abord les conditions qu'un enfant doit remplir pour entreprendre avec succès des études qui font suite à l'école primaire et qui ouvrent des horizons vers une carrière libérale ou professionnelle :

1. *Age.* — L'enfant bien doué, qui entre à l'école primaire entre 6 et 7 ans, passe deux ans au degré inférieur, deux ans au degré moyen et, après une année au degré supérieur, avec un programme de base bien déterminé, doit être à même de passer à l'école secondaire ou au collège. Ce passage a lieu à l'âge de 11 à 13 ans au plus tard. Il faut réagir dans tout l'ensemble du canton en vue de faciliter ce transfert. L'élève n'est pas là pour faire briller l'école un jour d'examen, mais c'est le maître qui doit se sacrifier pour son école.

2. *Programme.* — Il faut viser ici à l'essentiel, c'est-à-dire que l'enfant qui passe de l'école primaire, à 11 ou 12 ans, pour commencer

d'autres études, doit savoir lire, écrire et calculer. Précisons le sens de ces trois mots :

a) *Savoir lire*, c'est-à-dire comprendre un texte simple et bien rédigé, être à même de l'apprécier, de le goûter, d'en profiter en s'en servant dans son propre langage, en se l'assimilant pour augmenter et enrichir sa propre culture, savoir en discuter avec d'autres.

b) *Savoir écrire*, cela signifie non pas simplement former des lettres et des mots au moyen d'une plume, mais posséder les éléments grammaticaux qui règlent les formes du langage parlé et écrit, être à même d'exprimer sa pensée et de faire valoir les connaissances acquises et les observations faites d'une manière simple, nette, précise et variée. Voici les éléments grammaticaux indispensables à tout écolier qui, en plus de sa langue maternelle, désire apprendre une ou plusieurs langues mortes ou vivantes :

Distinction claire de chaque espèce de mots variables et invariables, connaissance du rôle de chacun d'eux dans le langage, des principales variations et règles d'accord des espèces de mots qui subissent des modifications ; usage familier des formes de conjugaison des verbes ; connaissance pratique des principales règles de la syntaxe des mots et des propositions ; connaissance des compléments des mots et des propositions complétives.

Les modes d'expression de la pensée indispensables à l'élève qui passe aux études secondaires sont :

Construction aisée et variée de la phrase, rédaction de notes personnelles, élaboration et développement d'un schéma simple, imitation d'un texte sans le copier servilement, préparation d'un court exposé sous diverses formes ; connaissance élémentaire de la propriété des termes.

c) *Savoir calculer*, soit connaître sûrement les quatre opérations de l'arithmétique en se servant des nombres entiers et des nombres décimaux, posséder les notions pratiques du système métrique et de la règle de trois, savoir calculer les surfaces et les volumes les plus simples.

3. Orientation des études.

Il faut prévoir de la façon suivante la coordination des études pour les diverses catégories d'écoliers :

a) Les cinq premières années d'école primaire inculquent les notions indispensables à tous. C'est alors que se produit le sectionnement, la bifurcation.

b) Dès lors, les élèves qui ne sont pas destinés aux études secondaires ou supérieures poursuivent leur programme de développement avec une adaptation graduée à l'agriculture ou aux métiers. Les écoles régionales, qu'il importe absolument de développer dans toutes les régions du canton, reçoivent ces élèves vers l'âge de 13 ans. De

son côté, l'école primaire poursuit elle-même l'orientation et la tendance professionnelles. Les bons élèves qui sont destinés à d'autres études passent dès la 5^{me} classe primaire à l'école secondaire ou au collège.

c) Les deux premières années d'études secondaires procurent un développement transitoire d'ordre général. La langue maternelle demeure le nœud central, le pivot du programme. L'arithmétique systématique ouvre la voie à l'algèbre et à la géométrie. Quelques disciplines nouvelles se greffent là-dessus, notamment l'étude d'une seconde langue nationale, de l'histoire et de la géographie, et pour un certain nombre, les éléments de la langue latine. Ces deux années d'études secondaires, passées au collège ou à l'école secondaire de district, permettent d'opérer une sélection salutaire pour l'ensemble du pays et pour les intéressés eux-mêmes. Il faut éliminer judicieusement les non-valeurs qui peuvent, par contre, réussir dans un autre champ d'activité, à la ferme, à l'atelier, ou au chantier. Tous ceux qui enseignent doivent être sous ce rapport les collaborateurs des familles et les conseillers avisés, fermes et bienveillants de leurs élèves.

d) Après deux années d'études secondaires faites avec succès, l'orientation des études devient définitive : classes littéraires, école supérieure de commerce, école normale pour instituteurs et institutrices, école des métiers ou technicum, institut agricole et, pour les jeunes filles, école normale ménagère, école d'infirmières, école des nurses, écoles professionnelles ou commerciales.

Le rôle principal de nos écoles secondaires, durant les deux premières années d'études, est de poursuivre ce programme d'acheminement vers une carrière ou une profession, chacune selon son organisation propre.

F. BARBEY,

(A suivre.)

inspecteur des écoles secondaires.

A propos d'examen dans nos classes primaires.

En 1918, la Rédaction de l'*Educateur*, organe de la société pédagogique de la Suisse romande, procéda auprès du corps enseignant romand à une enquête sur la question des examens annuels. Il en résulta une telle diversité d'opinions qu'il fut très difficile, même impossible à la rédaction de l'*Educateur* d'énoncer des conclusions précises.

En terre fribourgeoise, la question, pourtant importante, des examens ne fut jamais, sauf erreur, l'objet d'une enquête de la part de l'autorité supérieure.

Et cette enquête ne serait pas nécessaire, car la forme sous laquelle ont lieu nos examens annuels convient à la généralité du